

Réflexions sur le problème 'philosophique' des impersonnels

Claudio MAJOLINO
Université Lille III/UMR CNRS 8163

Résumé : Cet article est la première partie d'une étude en deux volets consacrée à l'examen du soi-disant «problème philosophique» des constructions impersonnelles. Après avoir introduit quelques éléments issus des réflexions d'Anton Marty dans ses articles «Über subjektlose Sätze», l'auteur essaye de montrer comment un phénomène linguistique peut se constituer en problème philosophique à l'aide d'un «dogme heuristique». Il fournit ainsi un certain nombre d'exemples très divers issus tant de la linguistique que de la philosophie, afin de montrer si et dans quelle mesure le «problème» de la portée philosophique des impersonnels dépend de l'identification d'un tel dogme. Ce volet préalable, de caractère plutôt méthodologique, permettra dans un deuxième temps, de mieux comprendre l'originalité de l'approche des impersonnels proposée par Marty et d'en mesurer l'intérêt vis-à-vis des autres positions étudiées.

Mots-clés : propositions sans sujet, impersonnels, dogme heuristique, post-moderne, linguistique, philosophie, Aristote, Marty, Sigwart, Venn, Heidegger, Foucault

I. DES DOGMES ET DES EFFETS

MARTY ET L'HEURISTIQUE DU DOGME

Entre 1884 et 1895 Anton Marty est engagé dans une double entreprise critique — à la fois génétique et descriptive.

Le volet génétique de ses recherches de l'époque est livré notamment dans les dix articles de la série *Über Sprachreflex, Nativismus und absichtliche Sprachbildung* (Marty 1884-1892 ; Marty 1893 ; Marty 1896). Dans ces textes — qui poursuivent les études des années soixante-dix (Marty 1875a ; Marty 1875b ; Marty 1879) et se prolongent dans l'appendice aux *Untersuchungen* consacré à Wundt (Marty 1908 : 543-738) — Marty prend position à l'intérieur du débat sur l'origine du langage qui opposait les défenseurs de l'*Erfindungstheorie* aux partisans du *Nativismus*. Si des empiristes comme Tiedemann ou Geiger croyaient pouvoir affirmer que le langage n'est qu'une construction *a posteriori*, résultat d'une opération réfléchie et planifiée bien que soumise aux aléas du hasard, leurs adversaires nativistes soutenaient en revanche que, à son origine, le langage était plutôt une production instinctive et inconsciente : tout comme les éclats de rire ou les pleurs, il aurait été question d'un simple réflexe et prolongement de la nature humaine comme telle. Au sein d'un tel débat, et tout en s'en démarquant sur des points importants, Marty choisit le camp «empiriste» et critique ouvertement le «nativisme» :

Dans mon *Ursprung der Sprache* de 1875 j'ai appelé «nativisme» la position de Steintal, Lazarus, Wundt etc. selon laquelle on ne saurait expliquer l'émergence du langage sans admettre que chez l'homme primitif un certain nombre de sons et gestes onomatopéiques (compressibles par eux-mêmes) se seraient produits à partir d'intuitions ressenties et d'une manière tout à fait involontaire, grâce à un mécanisme psychophysique inné déjà tout prêt (des «réflexes linguistiques»). De mon côté, j'ai essayé de faire l'économie d'une telle hypothèse injustifiée (empirisme) en reconnaissant que, déjà dans les stades les plus précoces de l'émergence du langage, un rôle crucial est joué par le besoin de compréhension et par la construction *délibérée* de moyens de désignation qui en est issue (et cela non seulement contre le nativisme, mais aussi contre certains empiristes — *la théorie aléatoire de Geiger*) ; de même, j'ai résolument refusé d'attribuer à un tel choix dans la formation des signes linguistiques une quelconque nature planifiée ou réflexive (théorie de l'invention). (Marty 1893, p. 307)

Quant au volet descriptif de ses recherches, Marty y aborde en revanche la question de l'articulation et des relations mutuelles entre forme *grammaticale* de l'énoncé (*Aussage*) et forme *psychologique* ou *logique* du jugement (*Urteil*). Les résultats de ses réflexions de type descriptif sont

livrés dans la série d'articles intitulés *Über subjektlose Sätze und das Verhältnis der Grammatik zur Logik und Psychologie* (Marty 1884-1895). Et c'est justement dans un tel cadre que la soi-disant *vexata quæstio* des constructions impersonnelles va lui servir de fil conducteur.

Les verbes impersonnels, ou comme on les appelle récemment, *subjektlose Sätze*, ont occupé les logiciens et les grammairiens depuis l'antiquité d'une manière constante. (Marty 1884-1895 : 3)¹.

Or, si son incursion dans le débat sur l'origine du langage n'a au fond rien d'étonnant, comme le rappellera Bühler quelques années plus tard, l'intérêt de Marty pour le thème «déconcertant» (*befremdlich*) des impersonnels n'est pas isolé non plus, et s'inscrit également dans un mouvement de réflexion général qui traverse l'ensemble de la tradition logico-linguistique de son époque.

Ce n'est pas un hasard si les logiciens indo-germaniques regardaient les impersonnels déconcertés et si, au XIX^e siècle, ils s'en sont occupés d'une manière intensive pendant des décennies (Bühler 1934, 378)².

Les deux questions, *l'origine du langage et le problème des impersonnels* sont donc largement débattues à l'époque où Marty rédige les deux séries d'études auxquelles il se consacre pendant plus d'une décennie. Cependant, si les thèmes sont répandus, et si l'approche des deux séries d'études (génétique d'un côté, descriptive de l'autre) n'est guère originale³, quelque chose de plus singulier apparaît dans la méthodologie et dans la démarche critique suivies par Marty. Rien de particulièrement flagrant à première vue : dans les deux séries d'articles Marty procède d'abord par une présentation générale du problème ; il brosse ensuite un vaste tableau du *status questionis* où il expose les différentes positions engagées dans le débat ; puis il en propose une minutieuse discussion critique, avant d'avancer au fur et à mesure ses tentatives de solution, inspirées pour la plupart de la psychologie empirique de Brentano. Force est de remarquer qu'un tel procédé n'a en soi rien de surprenant. Il s'agit en effet d'un *modus operandi* largement employé dans la littérature de la fin du XIX^e siècle, tant dans l'école de Brentano, qu'ailleurs — *modus operandi* dont les traces scolastiques sont d'ailleurs plus que manifestes. Ce qui est en revanche assez frappant est que Marty double un tel procédé d'un geste heuristique très particulier, que l'on retrouvera par exemple chez Meinong,

¹ «Die Verba impersonalia oder, wie Neuere sie nennen, *subjektlose Sätze*, haben seit alter Zeit Grammatiker und Logiker in gleich nachhaltiger Weise beschäftigt».

² «Es war kein Zufall, dass die indogermanischen Logiker befremdet auf die Impersonalien blickten und sich im 19. Jahrhundert durch Jahrzehnte intensiv mit ihnen befassten.»

³ Car elle dépend d'une distinction classique à l'intérieur de l'école de Brentano. Sur la différence entre approche descriptive et génétique chez Marty, cf. Taieb 2014 ; Rollinger 2010.

mais qui, globalement, est moins répandu. Ce geste consiste à *identifier à chaque fois quelque chose comme un dogme général implicite dans les positions critiquées* — dogme à partir duquel on pourra mesurer la portée philosophique des questions abordées.

J'ai évoqué l'exemple de Meinong et, à cet égard, un regard rapide à l'un de ses textes les plus explicites se révèle sans doute instructif. En effet, dans la *Gegenstandstheorie*, véritable manifeste de sa «théorie de l'objet», Meinong ne se limite pas à présenter les traits fondamentaux de sa position en la comparant, explicitement ou implicitement, à d'autres positions. Il préfère plutôt la «dramatiser» en l'opposant non pas à telle ou telle autre doctrine défendue par tel ou tel autre auteur mais à ce qu'il appelle le «préjugé en faveur de la réalité effective»⁴, véritable dogme ontologique qui aurait subrepticement et profondément conditionné la pensée philosophique. *Mutatis mutandis* il n'en va pas autrement chez Marty, qui dans les deux séries d'études évoquées s'oppose à chaque fois, certes, à des positions ponctuelles (Sigwart, Wundt, Steinthat etc.) — mais, chez lequel à y regarder de plus près, on remarque que de telles positions *valent* toutes en tant que *figures particulières d'un dogme philosophique général*. D'un «préjugé» qui, une fois identifié, contribue à donner de la profondeur historique et critique aux fastidieux débats techniques dans lesquels Marty s'engage⁵.

Dans le cadre des recherches génétiques, le dogme en question se nomme dogme du «parallélisme du parler et du penser» (*Parallelismus von Sprechen und Denken*) et tous les auteurs analysés apparaissent comme des variations sur un tel dogme. Quant au volet descriptif, il s'agit en revanche de ce que Marty appelle «le dogme de l'articulation binaire du jugement» (*das Dogma der Zweigliedrigkeit des Urteils*) (cf. Marty 1884-1895, 32, 33)⁶, dogme qu'il caractérise d'une manière bien particulière et qu'il utilise comme filtre pour entrer dans le débat de son époque sur le statut des impersonnels. Un tel geste heuristique, répétons-le, n'est pas sans importance,

⁴ «Das Vorurteil zugunsten des Wirklichen», Cf. Meinong 1908, §2, pp. 3-7.

⁵ Depuis quelques temps, parmi les interprètes de Marty, se répand de plus en plus l'idée selon laquelle l'énorme quantité de pages consacrées par Marty à la critique de ses adversaires (Sigwart, Wundt, Meinong, Husserl etc.) serait un obstacle à la compréhension de sa pensée. A ce sujet Rollinger 2010 (cf. pp. 26-27 et *passim*) insiste à plusieurs reprises sur le caractère plutôt gênant de «Marty's usual vexing polemics» (p. 19). Il est néanmoins utile de rappeler que de tels débats critiques, extrêmement techniques et parfois virulents, visent les auteurs en question tant dans leurs doctrines individuelles qu'*en tant que figures particulières de ces dogmes généraux* qui déterminent, *ex negativo*, la portée du combat martyen, trop souvent réduit à une simple querelle de clochers où Marty prendrait par défaut les défenses de son maître et ami Brentano. Une telle thèse semble d'ailleurs d'autant plus fragile que Marty, comme cela a été montré notamment dans le cas de sa doctrine de l'objet intentionnel, serait censé défendre les thèses de Brentano par des arguments reconnus comme étant littéralement faux par Brentano lui-même. Cf. par exemple, Antonelli 2011, qui parle explicitement — et à juste titre — de «grundlegende Mißverständnis des Brentano'schen Intentionalitätsgedankens» et de «Fehldeutung» (p. XXIX).

⁶ Les deux «dogmes» ont d'ailleurs été clairement identifiés par Egidi 1992, p. 39.

car il permet une mise en perspective des problèmes abordés assez singulière — mise en perspective où les solutions apportées par Marty apparaissent non seulement comme de nouvelles réponses à de vieux problèmes («l'origine du langage»), ou comme des manières différentes d'interpréter tel ou tel énoncé («il pleut», «il y a des éclairs») mais aussi comme des occasions de redéfinir le sens et la portée de notions philosophiques plus fondamentales.

Dans les pages qui suivent nous nous arrêterons notamment sur le volet descriptif des analyses de Marty, en laissant pour l'instant de côté l'étude du volet génétique⁷. Nous essayerons notamment de retracer la stratégie heuristique suivie par Marty dans la série d'articles *Über subjektlose Sätze* en reconstruisant d'abord les traits spécifiques martyens du dogme de la *Zweigliedrigkeit* qui en définissent, *ex negativo*, le champ d'action ; puis, nous nous efforcerons de montrer comment le problème des impersonnels s'insère à l'intérieur d'un tel contexte, en tant que problème *non seulement linguistique*, mais *éminemment philosophique*. Ce procédé devrait nous permettre finalement d'identifier l'originalité de l'apport critique de Marty par sa manière de redéfinir les deux notions centrales de *forme* et d'*existence*. Dans ses articles sur les *subjektlose Sätze* — titre que nous n'allons pas traduire pour l'instant ; en tout cas, pas avant d'avoir précisé ce que Marty entend par *Satz* — Marty montre en effet comment le dogme de la *Zweigliedrigkeit* non seulement interdit toute compréhension de la nature non prédicative des jugements, mais révèle également une double confusion : (1) la confusion sémantique entre *forme interne linguistique* et *signification*, entre les moyens d'expression linguistiques et leurs fins sémantiques ; (2) la confusion ontologique entre *existence et réalité*, entre ce qu'Aristote appelle *ὄν ὡς ἀληθές* «être du vrai», et l'*ὄν καθ'αὐτὸ* ou «être en tant que tel» qui qualifie la réalité (*das Reale*). Ainsi, le problème *linguistique* des impersonnels, lu à travers le prisme de la critique du dogme de la *Zweigliedrigkeit*, devient également pour Marty l'occasion de dégager la pertinence et la portée *philosophique* de la double distinction *forme interne/signification* en philosophie du langage et *existence/réalité* en métaphysique⁸.

⁷ Une telle étude devrait s'appuyer sur une compréhension du sens précis à attribuer à la notion de *Nativismus* et son articulation avec l'autre notion cruciale dans le débat sur l'origine du langage, à savoir la notion d'*Empirismus*, ce qui dépasse le cadre de cet article. Je remercie Lia Formigari d'avoir porté ce point à mon attention.

⁸ Pour des raisons d'espace, cet article a été divisé en deux parties : *Sans sujet I. Des dogmes et des effets* et *Sans sujet II. Entre Forme et existence*. La deuxième partie, où il sera plus spécifiquement question de Marty, paraîtra prochainement dans cette même revue. Ces recherches ont été menées dans le cadre du Projet «SÉMAINÓ» (ANR-15-CE33-0008).

2. QUEL PROBLÈME PHILOSOPHIQUE ?

Mais avant d'étudier en détail la position de Marty — ce que je ferai dans la deuxième partie de cette étude — je voudrais d'abord prendre un peu de recul et m'interroger sur ce que peut bien vouloir dire l'expression, passablement vague, d'«enjeux philosophiques du débat autour des impersonnels». *Comment mesure-t-on la «portée philosophique» d'un débat technique, apparemment limité à des questions qui semblent relever plutôt de la linguistique ?*

Un tel recul me semble nécessaire dans la mesure où encore aujourd'hui, tant en philosophie qu'en sciences du langage, il arrive parfois d'évoquer ce que l'on a pris l'habitude d'appeler, d'une manière plutôt générale, «le problème des impersonnels». Cette appellation est souvent doublée d'un court *récit* prétendument historique : le «problème des impersonnels», dit-on, serait un problème très ancien, dont les premiers germes se trouveraient déjà dans la grammaire grecque, dont les racines remonteraient à l'étude du passif impersonnel par les grammairiens latins du III^e siècle, et dont on trouverait les dernières pousses dans les débats récents autour des limites formelles de la grammaire générative et transformationnelle. Dans le passage cité plus haut, Bühler rappelait avec un certain recul l'engouement des linguistes, des psychologues et des logiciens du XIX^e siècle à l'égard du «problème des impersonnels». Et, déjà à l'époque, les analyses de détail étaient presque systématiquement précédées par le récit quasi-mythique d'un problème ancestral. On trouve cette *ouverture* tant sous la plume du linguiste Miklošič que sous celle du philosophe Marty. Elle est reprise telle quelle et désormais répétée avec l'autorité ordinaire du lieu commun dans la dissertation de 1897 de Simon Fraser McLennan qui, négligeant la diversité des exemples évoqués, pouvait désormais écrire,

The consideration of such expressions as «ὄει, χρή, *pluit, mich hungert, it grows, fire*», has excited much interest from the days of the Greeks. (...) Thus arose a controversy which has come down to us (McLennan 1897, 3)

On sait pourtant aujourd'hui que cette formule — «le problème des impersonnels» — souvent utilisée de façon générale et assez neutre, est loin d'aller de soi. Et cela non seulement en raison du caractère ambigu de la notion même d'*impersonnel*, à laquelle il faudrait sans doute préférer, du moins dans certains cas, celle, plus précise, de «construction asubjectale» (cf. Creissels 1991)⁹ ; mais aussi parce que, depuis ce que l'on a fort heureusement appelé leur «création latine» (Desbordes 1991 : 11), plutôt que de décrire *un problème* (unique, constant et inchangé), les différents traitements des impersonnels qui se sont suivis au fil des siècles, ont plutôt fini

⁹ Creissels 1991 remarque en effet, et à juste titre, qu'il existe des constructions *personnelles et subjectales* («je pense que cette hypothèse n'est pas correcte»), *impersonnelles et subjectales* («cette hypothèse ne semble pas correcte») et *impersonnelles et asubjectales* («il ne semble pas que cette hypothèse soit correcte») (p. 48-52).

par constituer un *réseau de problèmes* : liés, certes, mais pas identiques — réseau dont l'histoire est moins linéaire qu'on aurait pu l'imaginer (Cf. Desbordes 1991 ; Colombat 1991 ; Amacker 2000). Et aussi banal que cela puisse paraître, il n'est pas inutile de rappeler que, en dépit d'un intitulé unique, ce qui posait problème aux grammairiens latins dans le cas des *verba impersonalia* (la flexion uniquement à la troisième personne, la valeur active accordée à l'action exprimée par le verbe etc.)¹⁰ *n'est pas du tout* ce qui gêne encore récemment les grammairiens chomskiens.

Du point de vue des sciences du langage, on a pu d'ailleurs remarquer à juste titre que l'on touche en réalité avec les impersonnels à

plusieurs problèmes fondamentaux de linguistique générale : structure de la proposition, histoire de ses conceptions grammaticales, statut syntaxique du sujet, rapports entre la logique et la langue, contenu de la notion de "personne" en grammaire (Berendonner-Sériot 2000 : 1).

Il serait donc plus aisé de parler de quelque chose comme d'une famille de problèmes. On trouve ainsi, à côté d'études de type diachronique, des approches typologiques visant à établir des critères de description et classification, ainsi que des essais théoriques plus généraux ayant pour but la conception de modèles grammaticaux de la structure de la proposition capables d'en capturer la spécificité (cf. Chocheyras 1985 ; Maillard 1991 ; Berendonner-Sériot 2000). Mais on peut même aller plus loin et dissoudre la solidité apparente du soi-disant «problème des impersonnels» en rappelant non seulement que la notion même d'impersonnel est historiquement construite et épistémologiquement composite, mais aussi que le terme même de «phrase» ou «construction» impersonnelle ou sans sujet n'est pas à l'abri de toute ambiguïté :

Le terme «phrase impersonnelle» est lui-même instable, et révèle une grande et durable confusion. Ce terme recouvre en effet des phénomènes qui sont loin d'être identiques. On peut distinguer, par exemple, les propositions (ou phrases) sans sujet grammatical, sans sujet sémantique, sans sujet logique, sans sujet psychologique, sans thème, sans personne, et enfin sans agent. Même si l'on s'en tient à la notion de «phrase sans sujet grammatical» (à la manière de Fr. Miklosich, qui parlait de *subjektlose Sätze*), il faut bien reconnaître que ce n'est que repousser le problème un peu plus loin, car pour définir une phrase sans sujet il faut finir par savoir ce qu'est un *sujet*. (Sériot 2000, p. 235).

Or, compte tenu d'une telle hétérogénéité — tant historique que thématique — rendant la notion même de «problème des impersonnels» assez douteuse, une question s'impose : en quel sens peut-on encore parler de «problème *philosophique* des impersonnels» ?

Deux options semblent désormais disponibles. *Soit* il n'y a pas de problème philosophique des impersonnels, car il n'y a pas de problème des

¹⁰ Sur tous ces points, cf. Amacker 2000, 17-23.

impersonnels comme tel ; *soit* c'est le télescopage d'un thème ou d'un problème philosophique sur le champ épistémologiquement hétérogène des impersonnels qui fait apparaître à chaque fois quelque chose comme un «problème *philosophique* des impersonnels».

La première option semble difficile à défendre. Qu'un philosophe contemporain de Marty comme Franz Brentano ait pu écrire, dans son compte rendu de l'étude pionnière *Subjektlose Sätze* du slaviste Franz Miklosich que

sont concernées par la question [des impersonnels] non seulement la philologie, mais aussi la psychologie et la métaphysique (Brentano 1883 : 184).

ne devrait pas nous surprendre. Il se pourrait en effet que, à la fin du XIXe siècle, le philosophe Brentano n'ait pas été tout à fait au clair au sujet des complexités liées à la notion d'impersonnel signalées plus haut. Mais qu'environ un siècle plus tard, tout à fait conscient de l'hétérogénéité épistémologique et des ambiguïtés notionnelles évoquées plus haut, un linguiste attentif comme Michel Maillard déclare que

le problème de l'impersonnel n'est pas que linguistique [mais aussi philosophique] (Maillard 1991a : 6)

semble montrer que, malgré tout, l'idée d'un problème *philosophique* des impersonnels n'est pas si dépourvue de sens. Et que les fils des divers «paradoxes du sujet» (Berendonner-Sériot 2000) étudiés par les linguistes semblent malgré tout converger, d'une manière ou d'une autre, jusqu'à dessiner la silhouette relativement reconnaissable d'*un seul et unique* problème philosophique. Mais lequel ? Si en effet, du moins *verbatim*, dans les deux passages cités, les propos du linguiste Maillard semblent rejoindre ceux du philosophe Brentano («le problème des impersonnels est autant linguistique que philosophique») l'on peut néanmoins se demander si la manière même de circonscrire un tel «problème» et les critères évoqués par l'un et l'autre pour en mesurer la «portée philosophique» sont effectivement les mêmes.

Rien n'est moins sûr. Et tout comme il y a plusieurs problèmes des impersonnels en linguistique, force est d'admettre qu'il existe aussi plusieurs problèmes *philosophiques* des impersonnels.

Ce n'est pas le lieu ici de brosser un tableau exhaustif d'une telle «famille» de problèmes — ne serait-ce que parce que, contrairement aux linguistes, il ne me semble pas que les philosophes aient eu conscience d'une telle hétérogénéité. Je vais en revanche me limiter à identifier au moins deux formes diverses de métadiscours philosophique sur les impersonnels. L'une que je qualifierai, d'une manière sans doute un peu arbitraire, de «judiciaire», l'autre de «paradigmatique». Bien que les raisons de telles appellations devraient apparaître dans les paragraphes suivants, autant l'admettre tout de suite, je n'y tiens pas spécialement — d'autres dé-

nomination auraient pu faire l'affaire. Leur fonction, cependant, me semble importante. Car cette distinction terminologique sert simplement à montrer dès le départ qu'il existe de nombreuses manières de concevoir la soi-disant portée philosophique des impersonnels et partant de s'interroger sur les raisons d'une telle pluralité. Ceci nous permettra également, dans la suite de notre étude, de mieux comprendre la spécificité *philosophique* de l'approche du problème propre à Marty. Et de le faire d'une manière qui *n'est pas qu'historique*.

3. LE METADISOURS JURIDIQUE : ETRE ET SUBJECTIVITE.

3.1. LES ANTICARTESIENS

La caractéristique saillante du premier type de métadiscours philosophique que je vais qualifier de judiciaire s'appuie sur l'ambiguïté de la notion de «sujet», qui est susceptible de prendre tantôt l'un des nombreux sens que l'on a fini par lui attribuer, à tort ou à raison, en grammaire (ce qui régit le verbe ; ce qui occupe une certaine position dans la phrase; ce dont on parle ; ce qui accomplit l'action etc.), tantôt le sens, éminemment philosophique, de sujet métaphysique personnel, support d'état mentaux et d'actions ayant des propriétés axiologiques. Dans un tel contexte, l'existence de constructions impersonnelles comme «il pleut» et «ça luit», suggérant que rien n'est impliqué en tant que support de la propriété de «pleuvoir» ou de «luire», semble plaider en faveur d'une certaine conception générale de la subjectivité, et donc de l'être ou du monde. Pour le dire rapidement : l'existence de constructions asubjectales, où l'indice de sujet semble être un renvoi vide — peu importe que l'on insiste davantage sur des formes comme «ça parle» ou des variantes du plus célèbre «il y a» —, témoignerait d'une remise en cause profonde de la notion moderne de subjectivité. Dans le procès intenté par les post-modernes à l'égard de l'idée cartésienne de subjectivité, les impersonnels jouent ainsi le rôle de pièce à conviction principale.

Un premier exemple, relativement récent, qui pourrait bien illustrer cette position est celui de Foucault, dont la formule «où “ça parle”, l'homme n'existe plus» (Foucault 1966 : 540) a connu un succès indéniable :

La percée vers un langage d'où le sujet est exclu, la mise à jour d'une incompatibilité peut-être sans recours entre l'apparition du langage en son être et la conscience de soi dans son identité, c'est aujourd'hui une expérience qui s'annonce en des points bien différents de la culture : dans le seul geste d'écrire comme dans les tentatives pour formaliser le langage, dans l'étude des mythes et dans la psychanalyse, dans la recherche aussi de ce Logos qui forme comme

le lieu de naissance de toute la raison occidentale. Voilà que nous nous trouvons devant une béance qui longtemps nous est demeurée invisible : l'être du langage n'apparaît pour lui-même que dans la disparition du sujet (Foucault 1966a : 2).

Le fait que les grammairiens aient pu buter sur le problème des constructions impersonnelles témoigne pour Foucault d'un «langage sans sujet» et, en dernière instance, contribue à montrer — avec d'autres indices tels que les expériences d'écriture automatique, le formalisme logique du calcul fonctionnel, la psychanalyse etc. — cette «disparition du sujet» dont *Les mots et les choses* avaient déjà posé le décor (cf. Foucault 1966). La stratégie mise en place ici consiste donc à mesurer la portée philosophique des impersonnels en faisant valoir le vide référentiel du sujet syntaxique comme indice de l'absence de sujet ontologique ou, plus précisément, du caractère construit, dérivé et, en dernier ressort, ontologiquement vide de la notion même de subjectivité. Découvrir l'absence de sujet «véritable» dans la phrase voudrait dire ainsi dénoncer l'absence de sujet métaphysique dans le monde.

Cette thèse, implicitement défendue à plusieurs endroits par Foucault, revient aussi sous la plume de Michel Maillard où la «béance» à laquelle faisait allusion le texte foucauldien se nomme désormais ouvertement «sérénité cartésienne» :

C'est un sujet fascinant que l'Impersonnel ; précisément parce qu'il n'a pas de sujet et que sa marque de personne ne renvoie à personne (...). La Non-Personne au cœur de la Personne, voilà sans doute le commun dénominateur des grands courants de pensée du XXe siècle : freudisme, existentialisme et structuralisme. (...) La Non-Personne au cœur de la personne, c'est l'épine douloureuse qui tourmente l'humanisme contemporain. Est-il encore possible d'affirmer aujourd'hui avec une belle sérénité cartésienne «Je pense donc je suis» ? Et si ce cogito cachait un «cogitatur», inconscient de sa sourde agitation et incapable de se dire ? Est-ce moi qui parle quand je parle ? (...) Sous le masque de la Personne visible — la *Persona* — c'est l'Impersonnel qui nous travaille, et nous le savons tous aujourd'hui. Mais ça, les poètes l'ont senti depuis toujours. (Maillard 1991a : 5-7)

L'axe semble parfois se déplacer légèrement : ici c'est le sujet de l'énonciation, dans son identité ontologique (la Personne) à être mis à mal par l'existence de constructions impersonnelles. Dans d'autres textes, Maillard évoque également les exemples de Heidegger, Sartre (Maillard 1991a : 253) et Lacan (Maillard 1985 : 93), mais la stratégie argumentative demeure la même : il existe une profonde solidarité entre des phénomènes apparemment distincts comme les blocages de la flexion personnelle des verbes (véritable condition de possibilité de toute construction impersonnelle) et la dialectique de la Personne et de la Non-Personne — celles-là étant, pour ainsi dire, des preuves indiciaires de celle-ci. Les raisons d'une telle solidarité restent souvent implicites, mais les effets qui en découlent sont nombreux. L'existence des impersonnels «où *les marques de personne*

ne renvoient à personne» témoignerait ainsi en faveur de la *koiné* structuraliste-existentialiste-psychanalytique et de sa campagne de destruction / dissolution / dispersion du soi-disant «sujet cartésien» (Maillard 1991a, p. 6).

Qu'a-t-on ici ? Un *dogme métaphysique* (le sujet cartésien), présumé enfoui de la modernité, et un *phénomène linguistique particulier* (les constructions asubjectales) qui acquiert une «portée philosophique» dans la mesure où il *pose problème* au dogme en question. Plus le dogme est profond, plus il est mis à mal, plus le phénomène linguistique gagne en «portée philosophique».

3.2. LES POST-HUMBOLDTIENS

A cette variante ouvertement «anticartésienne» de métadiscours judiciaire où c'est à partir de la *référence vide* de l'impersonnel que l'on mesure sa portée philosophique, s'en ajoute une autre, issue plutôt d'une lignée que l'on pourrait vaguement qualifier de «post-humboldtienne». Tout comme dans le premier cas, l'existence des impersonnels *vaut philosophiquement* comme l'indice d'une conception du sujet déterminée ; cette fois-ci, cependant, la présence massive de constructions impersonnelles *dans certaines langues plutôt que d'autres*, témoignerait moins de «la mort du sujet» ou de la «dialectique de la Personne et de la Non-Personne» en général, que de l'existence d'une *Weltanschauung* ou d'une compréhension de l'être bien particulières, propres à une langue, peuple ou ethnie déterminés, et impliquant une conception du sujet en tant que passivité vis-à-vis d'une transcendence irréductible, immaîtrisable et fondatrice. Cette fois-ci, c'est moins le partage référentiel/non référentiel qui rend philosophiquement saillant l'impersonnel, que la distinction entre nominatif/datif qui témoigne d'une conception *passive* et *dative* (Jean-Luc Marion parle ici du sujet comme de l'«adonné», cf. Marion 1997, 390) de la subjectivité.

Du côté des philosophes, un tel portrait évoque d'emblée l'exemple du Heidegger penseur de l'*Ereignis*. Heidegger s'était occupé des impersonnels déjà à l'époque de sa dissertation sur la doctrine du jugement dans le psychologisme (cf. Heidegger 1912), mais c'est plutôt dans les textes de la *Kehre* qu'il exploite explicitement les implications et les sollicitations métaphysiques des constructions impersonnelles. Dans ses textes tardifs sur l'*Ereignis* le «es» de la construction allemande à la fois impersonnelle et proprement asubjectale «*es gibt...*» devient littéralement l'indice ou le témoin (*Zeug, Zeugnis*) d'une donation première, asubjective et impersonnelle (*die Gabe gibt ; ein Geben die nur seine Gabe gibt*, cf. : cf. Heidegger 1969 : 8), donation que chez Heidegger — à la différence de ses rejetons français, tels Derrida ou Marion (cf. Derrida 1991 ; Marion 1997) — l'on

ne saurait penser sans la solidarité «philosophique» entre la langue allemande (et grecque) et la pensée de l'être¹¹.

Le fait que la formation de la grammaire occidentale soit due à la réflexion grecque sur la langue *grecque* donne à ce processus toute sa signification. Cette langue est, avec l'allemande, à la fois la plus puissante de toutes et celle qui est le plus la langue de l'esprit (Heidegger 1935 : 67).

Ainsi, comme leurs correspondants grecs, les formes asubjectales impersonnelles (*es ist...*, *es gibt...*) seraient les ressources déposées dans la langue allemande qui feraient signe vers une non-subjectivité impersonnelle qui (i) ne serait pas à confondre avec l'objectivité impersonnelle des énoncés de la science (braqués sur les étants) ; (ii) indiquerait une autre conception de la vérité (comme ἀλήθεια et non comme *adaequatio*) ; (iii) conduirait à une nouvelle figure de la subjectivité comme passivité et «accueil» vis-à-vis de l'événement de l'être et son apropriation de la part de l'homme¹².

Bien que conceptuellement moins sophistiquées, des positions proches de celle d'Heidegger apparaissent aussi du côté des sciences du langage. A ce propos, l'on pourrait rappeler, à titre d'exemple, les travaux de la linguiste polonaise A. Wierzbicka, selon laquelle, pour reprendre les mots de P. Sériot,

l'une des idées fondamentales qui forment l'univers sémantique de la langue russe est la non-agentivité, ou non-implication de l'homme dans le cours des événements, sa participation à l'univers, et non son rôle agissant par rapport à lui. (Sériot 2000 : 238)

De l'abondance des constructions impersonnelles au datif dans la langue russe, l'auteure tire ainsi la conclusion que :

celle-ci reflète et encourage par tous les moyens la tendance dominante de la tradition culturelle russe, à savoir la tendance à considérer le monde comme un ensemble d'événements qui ne sont du ressort ni du contrôle de l'homme ni de sa compréhension. (Wierzbicka 1996 : 76 ; cf. Sériot 2000 : 238)

On retrouve, ici aussi, l'exploitation du lexique de la donation, de la passivité et de la réceptivité vis-à-vis de l'événement (de l'être) ou des

¹¹ Qualifier Heidegger de «humboldtien» peut sans doute paraître étrange. Et cela non seulement en raison de la critique heideggerienne à l'égard de Humboldt, dont le «chemin vers la langue prend la direction de l'homme» (Heidegger 1959, p. 249), mais également à cause du caractère complexe et extrêmement ambigu de cette solidarité affichée entre la langue allemande et la pensée de l'être. Il s'agit de questions que je ne pourrai pas explorer ici. Qu'il suffise, pour l'instant, de rappeler que Heidegger fait *de facto* partie du panthéon philosophique de nombre d'auteurs néo-humboldtiens. Cf. Wierzbicka 1999 : 163 *passim*.

¹² Cf. les notes de traduction à la conférence *Temps et Etre*, in Heidegger 1966, 227.

événements (du monde). Quoi qu'il en soit, qu'il s'agisse de la version explicitement anticartésienne — l'existence des constructions impersonnelles témoigne de la disparition du sujet (Foucault) ou de la non-personne au cœur de la personne (Maillard) — ou de la version post-humboldtienne — la présence de constructions impersonnelles *dans certaines langues* (grec, allemand, russe) témoigne de la disposition philosophique propre à celles-ci de penser l'être comme don ou événement plutôt que comme présence, et l'homme comme récipient d'un tel don (Heidegger) ; ou d'une mentalité nationale selon laquelle l'homme est passivité et participation, plutôt qu'activité et initiative (Wierzbicka) — dans les deux cas, la portée *philosophique* des impersonnels se mesure à partir de leur capacité à plaider (soit en raison du vide référentiel, soit en raison de leur construction au datif) en faveur d'une conception tour à tour constructiviste, décentrée, passive ou constituée de la subjectivité. Ainsi, conformément à cette première configuration, en prenant l'a-subjectal en grammaire comme marque de l'a-subjectif (ou, peut-être, de l'autrement-subjectif) en métaphysique, les «impersonnels» posent donc un problème philosophique dans la mesure où ils remettent en cause l'une ou l'autre des conceptions traditionnelles de la subjectivité comme *cogito*, transparence à soi, activité, maîtrise du monde etc.

On remarquera à nouveau que, dans tous ces cas de figure, pour marquer la *force philosophique* des impersonnels, les auteurs que nous avons évoqués pour illustrer le métadiscours juridique ont tous suivi des stratégies heuristiques semblables à celle de Marty : *ils ont tous institué un dogme* dont les constructions asubjectales, de par quelques-unes de leurs propriétés saillantes, auraient montré la fragilité. On s'en prendra ainsi non pas à telle ou telle autre position, mais rien moins qu'au présupposé implicite d'une *tradition* toute entière : la tradition cartésienne (Foucault, Maillard), la tradition métaphysique de l'onto-théologie (Heidegger), la tradition à l'origine de la conception du sujet occidental (Wierzbicka). Il se pourrait donc qu'il y ait autant de *problèmes* des impersonnels que de *traditions* dont l'emprise implicite et sournoise est révélée rétrospectivement par l'identification heuristique d'un «dogme» — le point commun des variantes du métadiscours juridique étant qu'un tel dogme porte sur le statut de la subjectivité et son rapport à l'être et au monde.

Mais alors, si Maillard et Brentano semblaient partager l'avis que «le problème de l'impersonnel n'est pas que linguistique mais philosophique», encore faut-il qu'il en aille de même pour le dogme à l'aune duquel on mesure sa portée. Et si pour l'un, cela s'appelle «dogme du sujet (cartésien)», il n'est pas certain que pour l'autre, comme nous allons le voir immédiatement, un tel dogme heuristique — au cas où il y en aurait un — porte forcément le même nom.

4. LE METADISOURS PARADIGMATIQUE : ETRE ET PROPOSITION.

Cela nous amène à la deuxième forme de métadiscours philosophique sur les impersonnels, que j'ai voulu qualifier, plus banalement, de «paradigmatique». Elle consiste cette fois-ci à déplacer l'axe de la critique vis-à-vis d'une certaine *conception de la subjectivité*, à la critique vis-à-vis d'une certaine *conception de la proposition*.

Dans le passage de la dissertation de McLennan cité plus haut, nous avons inséré une ellipse qu'il nous faudra maintenant lever afin de restituer le texte dans son intégralité :

The consideration of such expressions as «ὄει, γρή, pluit, mich hungert, it grows, fire», has excited much interest from the days of the Greeks. The name — impersonal or subjectless propositions — which has been given them will serve to explain this. Aristotle, the father and oracle of formal logic, asserted, upon the basis of an analysis of propositions, that every judgment must have a subject and a predicate. After his day attention was directed to the impersonal because it did not appear to conform to the rule of judgments. Thus arose a controversy which has come down to us (McLennan 1897, 3).

Ici aussi nous avons (1) un dogme, ce que McLennan appellera «*a presupposition*» : non pas «toute Personne est une substance ou un suppôt» ou «tout sujet comprend sa place dans le monde comme activité» mais «tout jugement doit avoir un sujet et un prédicat». (2) Un *strawman* philosophique : non pas l'ontologie de Descartes mais la logique d'Aristote. (3) Un fait linguistique qui défie le dogme : les impersonnels rebaptisés ici «propositions sans sujet» (*subjectless propositions*).

Si la forme de métadiscours juridique est relativement peu représentée dans le contexte dans lequel évolue Marty (avec peut-être l'exception de quelques épisodes tardifs de la *Romantik*), l'idée que les constructions impersonnelles posent un problème au «paradigme» traditionnel qui consiste à identifier proposition et prédication est en revanche assez répandue. Plus tard il faudra revenir sur les oscillations sémantiques et les différents usages du terme «proposition» (*proposition, Satz*) utilisé parfois pour indiquer l'unité grammaticale de la phrase (groupe nominal+groupe verbal), l'unité logique de la proposition (sujet+prédicat) et l'unité psychologique du jugement (représentation du sujet+représentation du prédicat). Il nous faudra également préciser les différentes manières de concevoir le sujet du *Satz* (sujet grammatical, logique, psychologique etc.). Mais pour l'instant, si l'on fait abstraction de ces différences, pourtant importantes, il apparaît que pour des auteurs comme Brentano et Marty, la portée philosophique d'une étude des constructions impersonnelles découle précisément de sa capacité à remettre en cause la validité générale traditionnellement attribuée à la forme de la synthèse prédicative.

C'est d'ailleurs le conflit entre la forme apparemment déviante des *subjektlose Sätze* et le paradigme prédicatif du *Satz* à rendre, selon

l'expression de Bühler, «déconcertant» (*befremdlich*) pour les auteurs du XIXe siècle, le cas des constructions asubjectales. Preuve en est la formulation du problème proposée par l'un des adversaires de Marty, le philosophe Christoph Sigwart dans son étude de 1888 intitulée *Die Impersonalien* :

L'intérêt principal de la question, ancienne et très disputée, de l'essence des soi-disant *impersonnels* et des propositions que l'on construit à l'aide de ceux-ci — que l'on a aussi récemment qualifiées de «propositions asubjectales» — réside dans le fait que l'explication d'une telle modalité de discours doit être un test tant pour la doctrine grammaticale de la proposition que pour la doctrine logique du jugement. Le problème est donc de savoir comment unifier le fait de telles propositions avec la doctrine traditionnellement admise tant en logique qu'en grammaire selon laquelle toute proposition doit avoir un sujet et un prédicat, tout jugement affirme ou nie un prédicat conceptuel d'un sujet (Sigwart 1888 : 2)¹³ .

Marty lui fait écho dans le premier article de la série *Über subjektlose Sätze* (1884), auquel Sigwart se réfère implicitement :

Selon la vision habituelle à chaque jugement appartient une connexion ou une relation entre représentations et, corrélativement, à chaque énoncé correspond quelque chose *qui* est énoncé et quelque chose *sur quoi* on énonce, le prédicat et le sujet. Mais dans des propositions telles qu'«Il pleut» ou «Il y a des éclairs», bien qu'elles aient tout l'air d'être de véritables énoncés, il n'y a, du moins à première vue, aucune représentation de sujet, aucun objet auquel «pleuvoir» pourrait être ramené à titre de prédicat (Marty 1884-1895 : 3)¹⁴ .

Le lexique psychologique employé ici — où l'on formule la question en termes de représentations et de jugements — ne devrait pas nous gêner outre mesure pour l'instant. La question qui nous préoccupe est ailleurs : exit l'*ego cogito*, le sujet cartésien de connaissance de soi accusé dans le tribunal post-moderne, cette fois-ci, ce sont les débordements logico-ontologico-linguistiques du ὑποκειμενον, sujet aristotélicien de prédication, qui sont remis en cause.

¹³ « Die alte und viel verhandelte Frage nach dem Wesen der sogenannten *Impersonalien* und der durch sie gebildeten Sätze, die neuerdings auch als „subjektlose Sätze“ bezeichnet werden, hat ihr Hauptinteresse darin, dass die Erklärung dieser Redeweisen eine Probe zugleich für die grammatische Lehre vom Satz und für die logische Lehre vom Urteil abgeben muss. Das Problem ist ja eben das, wie denn die Tatsache dieser Sätze mit der in Grammatik und Logik übereinstimmend überlieferten Lehre zu vereinigen sei, dass jeder Satz Subjekt und Prädikat haben müsse, jedes Urteil einen Prädikatsbegriff von einem Subjekte bejahe oder verneine».

¹⁴ «Nach der gewöhnlichen Anschauung gehört zu jedem Urteil eine Verbindung oder Beziehung von Vorstellungen und entsprechend zu jeder Aussage etwas, *was*, und etwas, *wovon*, ausgesagt wird, Prädikat und Subjekt. In den Sätzen „Es regnet“, „Es blitzt“, obschon sie wahrhaftige Aussagen zu sein scheinen, ist aber, wenigstens auf den ersten Blick, keine Subjektvorstellung gegeben, kein Gegenstand, welchem das „Regnen“ als Prädikat begleitet würde».

L'idée formulée par Marty et Sigwart et partagée par bien d'autres auteurs de l'époque (de Brentano à Venn, de Marty à Russell et Whitehead) est donc la suivante : selon une tradition philosophique qui remonte à Aristote, et sans doute même au Platon du *Sophiste*, on identifie la structure du λόγος — compris à la fois en termes logiques et grammaticaux — avec celle de la συμπλοκή : la connexion entre un sujet et un prédicat. Dans le *Sophiste*, Platon avait distingué deux genres de signes, les ῥήματα (que l'on traduit souvent d'une manière approximative par «verbes») exprimant des actions, et les ὀνόματα, les «noms» désignant les sujets de ces actions (262a). Or, pour qu'un discours (λόγος) soit tel, poursuit Platon, il faut qu'il y ait *au moins* un nom et un verbe liés par ce que l'Etranger appelle une «liaison première» (πρώτη συμπλοκή) (262c). C'est justement cette synthèse première qui constitue la condition minimale de tout discours, le rendant entre autres susceptible d'être vrai ou faux. Les deux énoncés «*Théétète est assis*» et «*Théétète avec qui présentement je dialogue vole*» sont pour Platon des discours (λόγοι), et peuvent être respectivement l'un vrai, l'autre faux, dans la mesure où ils contiennent *au moins* un nom et un verbe, quelle que soit leur complexité : le nom portant sur le sujet du discours, (ici : Théétète), le verbe étant une détermination de celui-ci (*être assis, voler*). C'est d'ailleurs une telle thèse qui semble opérer à l'arrière-fond des remarques aristotéliennes en *De int.* 16b 10, où à la distinction grammaticale *nom/verbe* semble se superposer explicitement la distinction logico-ontologique *sujet/attribut*. Aristote y maintient en effet qu'«un verbe est toujours signe d'un attribut : par exemple des choses que l'on dit d'un sujet», si bien qu'aucun verbe isolé ne saurait former un discours — pas plus qu'un attribut sans substance ne saurait constituer un étant. Et, *stricto sensu*, il ne saurait d'ailleurs même pas avoir de signification — pas plus qu'un attribut sans substance ne pourrait avoir de l'être. Il est clair ainsi que l'existence d'énoncés de sens accompli constitués par des *verbes sans noms*, ou de propositions, vraies ou fausses, formées par des prédicats sans sujet véritable, semble *eo ipso* remettre en cause la validité ou du moins la généralité d'un tel paradigme platonico-aristotélien¹⁵.

Or un tel paradigme peut être remis en cause de plusieurs manières et selon plusieurs points de vue. Trois exemples devraient nous suffire avant de revenir sur Marty.

4.1. LE PARADIGME INVERSE

On peut, par exemple, s'en prendre simplement au paradigme prédicatif, sans le monter en épingle en tant que «dogme philosophique de longue date», en faisant ainsi l'économie de toute confrontation critique avec la *tradition* aristotélienne. Un tel geste aurait, certes, l'inconvénient de réduire la portée philosophique des impersonnels, tout en leur reconnais-

¹⁵ Inutile de dire qu'un tel paradigme n'est aucunement en jeu dans la constitution du «problème des impersonnels» dans les grammaires latines.

sant cependant une certaine importance explicative. Cette approche, disons *déflationniste*, peut être illustrée par la critique du paradigme prédicatif issue de la logique formelle symbolique du mathématicien et logicien John Venn. Dans son compte-rendu du livre de Sigwart, Venn écrit en effet que :

So long as we look only to the English, in which the impersonal propositions are comparatively few, one might be inclined to adopt the view which the general teaching of Formal Logic rather tend to enforce : the view namely, that the predicative form is the only regular and common one, and that the others are always to be regarded as mere contractions of this, or as forms of a primitive kind which have not yet expanded themselves into their due proportions; and that in any case a subject is wanted to render even their meaning complete. This view would hardly be adopted by anyone familiar with the symbolic renderings of Logic — at least with those founded on the general scheme of Boole —, for in these we resolutely interpret *every* proposition into an assertion of the existence or non-existence of some particular combination. Accordingly, here, the existential, and therefore impersonal, form becomes the universal one. (Venn 1888, p. 413).

L'on remarquera pour commencer deux points importants. Tout d'abord, Venn identifie avec précision le noyau du problème au niveau sémantique de la complétude du sens (*completeness of meaning*) : de tels énoncés ne manquent de rien au niveau du sens, même si leur forme n'est pas canonique. Deuxièmement, indifférent aux sollicitations «humboldtiennes», Venn n'attribue aucune signification particulière à la présence plus ou moins importante des «impersonal propositions» dans les différentes langues naturelles, qu'il s'agisse de l'anglais (où les impersonnels sont plus rares) ou de l'allemand («which makes a very large use of the impersonal form»). En effet, quoi qu'il en soit des raisons de cette distribution inégale, ce qui, en revanche, est pour lui tout à fait crucial et révélateur, est la possibilité de traduire *salva significatione* tout énoncé d'une langue naturelle quelconque dans la langue universelle des symboles :

any proposition, however naturally appropriate to it might be the ordinary predicative form, will adapt itself, at any rate in the language of symbols, to the alternative form (Venn 1888, p. 413).

D'une telle asymétrie, découle que la forme prédicative, que les anglais, en raison de sa prépondérance statistique, pourraient considérer comme paradigmatique tant au niveau grammatical qu'au niveau logique, apparaît finalement comme tout à fait accidentelle. Quant à la «forme impersonnelle», non seulement elle perd son caractère apparemment exceptionnel mais, en un sens, elle devient à son tour paradigmatique. *Car il s'agit de la forme à laquelle tout énoncé peut «s'adapter» logiquement une fois traduit dans le langage symbolique.* En ce qui concerne la forme prédicative, finalement, bien qu'elle ait perdu sa force paradigmatique, sa présence massive s'explique désormais non pas sur la base de raisons structu-

relles («la *pensée* est foncièrement prédicative» ; «le *sens linguistique* nécessite structurellement des noms et des verbes» etc.) mais *pratiques* :

it is, in fact, the form which alone is available for progressive knowledge, and for the expression of new acquisitions or experience (Venn 1888, p. 415).

En somme, selon Venn, on peut tout à fait remettre en cause le caractère paradigmatique de la *συμπλοκή* sans en faire pour autant un dogme philosophique ayant entravé et conditionné la tradition philosophique, logique ou grammaticale, et sans attribuer non plus aux impersonnels un rôle particulier dans l'affaire. Si dogme il y a eu, c'est le symbolisme logique de Boole à l'avoir mis à mal, non les impersonnels. En ce sens, c'est donc moins à Platon ou Aristote qu'il faut s'en prendre, qu'à l'interprétation subreptice en termes structurels d'un phénomène syntaxique dont la généralité est d'ordre pratique.

4.2. LE PARADIGME DECALE

Si Venn s'en prend au paradigme prédicatif sans avoir besoin de passer par une remise en cause rétrospective du dogme de la *συμπλοκή* et de la tradition aristotélicienne qui l'aurait canonisé, il en va autrement pour Sigwart. Même si Venn se dit très proche des positions de son collègue allemand, celui-ci défend en réalité une position assez différente. Pour Sigwart, il est vrai que les impersonnels semblent remettre en cause la validité générale du paradigme prédicatif ; il est vrai aussi qu'une telle validité a une longue tradition, qui remonte à la *συμπλοκή* d'Aristote ; Sigwart refuse cependant de traiter le modèle de la *συμπλοκή* comme un dogme ou un présupposé qu'il faudrait abandonner. Sa solution, qui consiste à traiter les propositions sans sujet comme exprimant des «jugements de dénomination» (*Benennungsurteile*), est assez idiosyncratique, et nous n'allons pas nous y arrêter¹⁶. Il faut en revanche souligner que si Sigwart ne croit pas devoir dénoncer le paradigme de la *συμπλοκή* comme tel, il propose néanmoins d'en reconsidérer la pertinence linguistique. En d'autres termes, les impersonnels posent problème au paradigme *seulement si l'on est obligé de penser la forme prédicative du jugement comme devant être fidèlement reproduite au niveau de la forme grammaticale de la phrase*.

Sigwart introduit ainsi une distinction entre *logique-psychologie* d'un côté et *grammaire* de l'autre, en sauvant la pertinence du paradigme aristotélicien pour la pensée, et plus généralement, pour les «processus internes de la conscience» (*die innere Vorgänge der Bewusstseins*), tout en acceptant la possibilité et même la nécessité de rencontrer des écarts au niveau grammatical (cf. Sigwart 1888 : 5-9). Il en découle ainsi que (a) *la pensée* est, et ne peut qu'être, prédicative ; (b) *les moyens d'expression de*

¹⁶ Déjà Pfänder avait dénoncé le caractère *ad hoc* et artificiel de la solution proposée par Sigwart. Cf. Pfänder 1929, p. 204.

la pensée, en revanche, ne le sont pas nécessairement ; (c) ce n'est donc que par rapport à la pensée (*Gedanke*) exprimée, aux états de conscience que l'on veut communiquer linguistiquement, que les constructions impersonnelles sont «déviantes», et non par rapport aux principes structurels qui gouvernent l'organisation grammaticale des énoncés (*Aussage*). En ce sens, on peut certes parler de *constructions grammaticales asubjectales*, mais il ne saurait y avoir de *pensées*, pour ainsi dire, «*asubjectales*». En effet, au niveau *profond* logico-psychologique, conclut Sigwart, il y aura toujours une *Zweigliedrigkeit* sujet/prédicat :

[*scil.* la proposition] doit avoir deux termes, l'un de qui l'on affirme ou de qui l'on nie, lequel on appelle sujet ; et l'autre que l'on affirme ou que l'on nie, lequel s'appelle attribut ou *prædicatum*. Et il ne suffit pas de concevoir ces deux termes ; mais il faut que l'esprit les lie ou les sépare : et cette action de notre esprit est marquée dans le discours par le verbe *est*. (Sigwart, *Logik*, 105)

Une telle contrainte, en revanche, ne vaut pas au niveau de ce que l'on pourrait appeler la «surface» grammaticale, où agit plutôt le principe de l'«équivocité des formes linguistiques» (*Vieldeutigkeit des Sprachformen*).

D'autant plus que le caractère protéiforme des formes linguistiques apparaît justement en ceci que les mêmes signes sont utilisés pour exprimer des pensées que la logique doit distinguer ; et tout comme la plupart des mots du langage sont équivoques, il n'en va pas autrement de leurs moyens d'expressions formels. (Sigwart 1888, p. 5)

Résumons : (1) pour Sigwart, il y a donc *paradigme de la* συμπλοκή sans qu'il y ait pour autant quelque chose comme un *dogme* de la συμπλοκή. (2) Ce paradigme *vaut* d'une manière générale et inconditionnée pour le jugement (pour les pensées exprimées linguistiquement), mais il n'est pas contraignant en ce qui concerne la forme grammaticale des expressions linguistiques elles-mêmes. (3) Si pour Venn la forme impersonnelle est théoriquement et cognitivement paradigmatique (en raison de l'asymétrie sémantique signalée par la traduction en langage symbolique) alors que la forme prédicative est statistiquement dominante en raison de sa plus grande souplesse expressive, pour Sigwart la forme prédicative est théoriquement et cognitivement paradigmatique, alors que la forme impersonnelle apparaît simplement comme l'une des configurations possibles de ce dispositif pratique qu'est une langue naturelle, et dont les formes sont foncièrement équivoques. Plus précisément, il s'agit de la forme linguistique canonique pour exprimer une pensée judicative de dénomination (*Benennungsurteil*), c'est-à-dire l'unification synthétique d'un objet ou d'un événement perceptif intuitivement donné avec la représentation de son

nom : «l'impersonnel — écrit-il — ne va pas au-delà du fait de dénommer justement le phénomène présent» (Sigwart 1873, 54)¹⁷.

4.3. LE PARADIGME DENONCE

Les exemples de Venn et Sigwart étaient censés nous montrer comment la «portée philosophique» des impersonnels est, en quelque sorte, directement proportionnelle à leur capacité à se mesurer à un dogme philosophique. Plus un tel dogme est ancien et profond, plus les impersonnels semblent gagner en teneur philosophique. Or, tout en reconnaissant le conflit entre l'existence *de facto* de «propositions sans sujet» et la validité *de iure* du «paradigme de la prédication», ni Venn ni Sigwart ne font d'un tel paradigme un dogme heuristique pour interroger les impersonnels. Pour Venn, il n'y a pas de dogme de la συμπλοκή, et si dogme il y a, la logique symbolique en a déjà montré les limites ; quant à Sigwart, ce soi-disant dogme n'en est tout simplement pas un. Dans les deux cas l'intérêt des impersonnels est, disons, local : pour l'un, c'est l'occasion de confirmer la percée de l'algèbre logique de Boole ; pour l'autre c'est l'occasion de montrer le fonctionnement des soi-disant jugements de dénomination et de réaffirmer la percée de la logique d'Aristote tout en plaidant en faveur de l'autonomie relative de la grammaire.

Ce qui nous amène à un troisième exemple, qui en revanche, devrait nous montrer, par voie de contraste, comment la prise en charge philosophique des impersonnels pourrait se configurer et changer entièrement de cible, *si l'on en définit la profondeur de champ théorique à partir de la critique d'un «dogme philosophique» des plus profonds.*

Ce troisième exemple est chronologiquement et historiquement plus éloigné de Marty que les deux précédents (le mathématicien-logicien Venn, le philosophe-logicien Sigwart), mais, en un sens, il en est plus proche par le rôle critique attribué à l'étude des impersonnels.

Dans une étude que nous avons déjà eu l'occasion d'évoquer (Sériot 2000), Patrick Sériot écrit sans hésiter que

L'«impersonnel» ne prend sens que sur le fond des enjeux philosophiques dont il est la manifestation et qu'en sont la condition de possibilité (Sériot 2000, 253).

Il s'agit de la thèse, que nous avons déjà rencontrée, de la portée philosophique des impersonnels déjà formulée par Maillard. Contrairement aux textes de Maillard évoqués plus haut, cependant, cette fois-ci ce n'est pas *le dogme du sujet (métaphysique) cartésien* à être mis à mal par les impersonnels, mais, justement, *le dogme d'un sujet substantiel, issu de*

¹⁷ «Das Impersonale reicht nicht weiter, als die eben gegenwärtige Erscheinung zu benennen».

l'ontologie aristotélicienne, et progressivement transféré d'abord au niveau logique, puis au niveau grammatical.

Le vrai clivage — écrit-il — ne se passe pas entre «la logique» et «la grammaire», il ne passe ni entre matérialisme et idéalisme ni entre des écoles nationales en linguistique, mais entre ceux qui partent des choses (ou plutôt de la connaissance qu'ils en ont) et ceux qui partent des mots, entre ceux pour qui les termes sont plus importants que les relations et ceux qui pensent que les relations sont premières par rapport aux termes mis en relation, autrement dit, entre ceux qui partent du plein et ceux qui partent du vide. *L'«impersonnel» est alors un faux problème parce que l'impersonnel n'existe pas, du moins en tant qu'expression d'un manque.* Il s'agit d'un faux problème, provoqué par une terminologie qui renvoie à une vision du monde reposant sur une métaphysique de l'ontologie, métaphysique qui mérite certes notre plus grand respect, mais qui, comme dirait Tesnière, «n'a rien à voir en linguistique». (Sériot 2000, p. 253).

L'on remarquera que dans d'autres textes plus récents, Maillard semble nuancer ses propos précédents et identifie le «problème *philosophique* des impersonnels», d'une manière plus proche de celle de Sériot, à partir du dogme de la «substantialisation du sujet grammatical», et non vis-à-vis du dogme de la «subjectivité cartésienne».

Une théorie de l'impersonnel qui se veut cohérente et applicable aux deux langues en question [*scil.* le français et le portugais], mais aussi à beaucoup d'autres, présuppose une conception saine de la notion de sujet syntaxique. En philosophie, il n'est pas absurde de poser un sujet ontologique, vu comme support nécessaire des phénomènes — par exemple, l'individu humain ou animal, appelé *ὄν* par Aristote et *substantia* par ses épigones latins et cartésiens — mais, en grammaire, il est absurde de poser un tel sujet substantiel, puisque le sujet syntaxique n'est rien d'autre qu'une fonction, c'est-à-dire une relation abstraite entre deux variables. Le sujet syntaxique ne saurait exister en tant que substance — sinon par une confusion abusive avec la partie du discours appelée *substantif* (grec : το οὐσιαστικόν) ou, pire encore, avec les référents de ce substantif, notamment humains associés à cette classe de mots (Maillard-Almeida 2000, 173).

La thèse est donc la suivante : si les logiciens indo-européens du XIX^e siècle étaient «déconcertés» par le soi-disant «problème des impersonnels», c'est qu'ils étaient sous l'emprise du dogme d'une conception, pour ainsi dire, «morphologique» de la syntaxe où l'on part des termes pour rendre compte des relations entre termes. Une telle conception est due au transfert de la distinction entre *substance* et *accidents* du plan ontologique au plan grammatical où elle ne peut que produire des confusions et imposer des contraintes nuisibles à toute appréciation «saine», et donc purement fonctionnelle, du sujet syntaxique. Qu'une telle distinction ontologique ne soit pas «absurde» en soi (Maillard) ou qu'elle doive être abandonnée comme telle, en préférant à l'ontologie aristotélicienne des

«choses» une ontologie stoïcienne des «événements» ou des «relations» (Sériot), change peu à l'affaire. Dans les deux cas, l'étude des impersonnels nous apprend, si besoin était, à libérer les linguistes des derniers résidus du paradigme de la substance, et les philosophes des risques du débordement d'un tel paradigme du plan de l'être et des formes de l'être à celui du sens et des formes du sens. Ainsi, la portée philosophique des impersonnels se mesure à partir de sa capacité à remettre en cause *la validité générale du paradigme «aristotélicien» de la substance* (Maillard) ou à supprimer «*l'obstacle épistémologique*» *platonico-aristotélicien* de la συμπλοκή.

Contrairement aux exemples précédents de Venn et Sigwart, ceux de Sériot et Maillard montrent comment *l'identification franche du dogme philosophique de la συμπλοκή*, permet une mise en valeur philosophique de la prétendue «anomalie des impersonnels» qui n'est pas *locale*, mais extrêmement *générale*. Car il ne s'agit pas simplement de confirmer des thèses syntaxiques générales (il est abusif de poser un terme nominal appelé «sujet», ou parfois «nominatif», comme constituant obligatoire de la phrase) ou de défendre tel ou tel autre modèle théorique particulier (la grammaire valencienne de Tesnière ou le modèle nodal de Maillard et Almeida). Il s'agit plutôt de montrer à partir de l'étude des constructions impersonnelles *le rôle d'obstacle épistémologique joué par les débordements limites de l'ontologie aristotélicienne* (Maillard) ou, encore pire, *les limites mêmes d'une telle ontologie du «plein»* (Sériot).

5. RETOUR SUR L'HEURISTIQUE DU DOGME ET SES EFFETS

Il est temps de clore cette première partie et de tirer un certain nombre de conclusions, avant de revenir aux textes de Marty en montrant ainsi comment *son* dogme configure l'espace *philosophique* du «problème» des impersonnels d'une manière tout à fait originale.

Résumons. Dans les paragraphes précédents nous avons essayé d'insister sur les points suivants :

(1) La formule apparemment univoque «problème des impersonnels» est passablement vague, historiquement constituée, et recouvre en linguistique plusieurs phénomènes et problèmes parfois très différents — au point que l'on a même parlé de «notion instable» et de «famille de plusieurs problèmes».

(2) Cependant, en dépit d'une telle hétérogénéité, il n'est pas rare de tomber sur des propos fort généraux au sujet du soi-disant «ancien problème des impersonnels» et de sa *portée philosophique* — on trouve un tel lexique tant à l'époque de Marty, que dans nombre de discussions plus récentes.

(3) Nous nous sommes donc demandé ce qu'il faut entendre par là et, surtout, quels sont les critères pour mesurer une telle «portée» supposée.

(4) Or, «ancien problème» peut vouloir dire deux choses : soit qu'un seul et même problème a été formulé et abordé il y a très longtemps et qu'il est encore débattu aujourd'hui — ce qui semble exclu par (1) ; soit que les formulations récentes du problème ont une *origine* ancienne et que «le problème», tel qu'il apparaît aujourd'hui n'est intelligible *dans toute sa portée philosophique* que si on le met en rapport avec une telle origine.

(5) C'est à ce point précis que l'exemple de Marty nous a déjà semblé utile pour formuler une hypothèse heuristique : afin d'attribuer une portée philosophique générale à un groupe de problèmes parfois assez divers, il faut opérer des sélections, des regroupements, des recouvrements partiels mais, surtout, il est utile d'établir un point de vue global qui permette de circonscrire un périmètre thématique suffisamment uniforme ; et parmi les différentes stratégies possibles pour circonscrire un tel périmètre, il y a celle qui consiste à identifier un *dogme* permettant également de mesurer la portée philosophique du problème en question. Il s'agit de la stratégie suivie par Marty.

(6) Nous avons vu, cependant, que dans le cas des impersonnels *plusieurs dogmes* ont pu jouer un tel rôle heuristique. Ce dogme heuristiquement unificateur a été, en effet, tour à tour identifié au modèle de la subjectivité ego-centrique cartésienne (Foucault, Maillard), à la conception de l'être qu'elle présuppose (Heidegger) ou aux différences ontologico-anthropologiques qu'elle produit (Wierzbicka). C'est ce que nous avons appelé «métadiscours juridique»

(7) Mais il y a aussi un deuxième type de «métadiscours» qui consiste à identifier le dogme heuristique susceptible de mettre en valeur la portée philosophique des impersonnels avec le paradigme de la *συμπλοκή* issu de la logique aristotélicienne des termes, dû en large mesure à un transfert syntaxique de déterminations ontologiques (Maillard), ou à l'emprise d'une métaphysique du plein (Sériot).

(8) Il nous a été également possible de remarquer, cependant, qu'une telle heuristique du dogme *n'est pas nécessaire*, et que d'autres auteurs ont pu traiter les impersonnels d'une manière philosophiquement pertinente à partir de leur capacité à confirmer les percées de la logique symbolique (Venn) ou à compléter la doctrine aristotélicienne de la synthèse du jugement par une nouvelle forme de synthèse *ad hoc* (Sigwart). Ce qui a comme effet secondaire, une certaine sous-détermination des effets proprement philosophiques de la question.

Ce tableau général devrait nous permettre enfin de revenir à Marty avec suffisamment de recul pour mieux en saisir la particularité de la démarche. Qu'il nous soit permis, cependant, de faire encore deux remarques générales.

Premièrement, nous l'avions anticipé, Marty aussi conçoit son étude des impersonnels à l'intérieur d'une heuristique du dogme. Ce dogme, une fois identifié, lui permet non seulement de produire certains regroupements et de traiter parfois sous une même rubrique (*subjektlose Sätze*) des phénomènes et des problèmes (d'ordre syntaxique, sémantique mais aussi

pragmatique) que d'autres auraient sans doute su distinguer, mais aussi d'en mesurer la portée philosophique dans tout son ampleur. Or, on l'aura remarqué, le métadiscours de Marty n'est pas «juridique», mais il s'approche plutôt du modèle que nous avons appelé «paradigmatique». En effet, c'est la validité générale du paradigme de la *σμπλοκή* qui est centrale dans son questionnement du «dogme de la *Zweigliedrigkeit*», et non le mode d'être du sujet vis-à-vis du monde. Pour Marty, comprendre la nature des impersonnels ne veut donc pas dire exploiter l'ambiguïté de la notion de sujet jusqu'à plaider en faveur d'une conception, nécessairement, historiquement ou culturellement, décentrée ou passive de la subjectivité.

Sa position présuppose au contraire une conception brentanienne de la subjectivité qui n'est pas sans rapport avec celle de Descartes (cf. Courtine 1998) : une conception du sujet comme «être conscient» (*Bewußtsein*), capable non seulement de se représenter des choses, mais aussi de prendre position par rapport à ce qui est représenté — de dire oui ou non (*Bejahen/Verneinen* ; *Anerkennen/Verwerfen*) à ce qui est porté à l'apparaître par la représentation. En désactivant ainsi la portée heuristique du dogme anticartésien — ou plutôt, en l'ignorant complètement — Marty est donc tout à fait en mesure de concilier le caractère irréductible des impersonnels avec la présence d'une conscience à laquelle non seulement des objets sont donnés, mais qui est aussi capable de se prononcer, à tort ou à raison, quant à leur existence ou non existence. Voici donc notre première remarque : si le métadiscours juridique croit pouvoir convoquer les impersonnels dans le procès contre la subjectivité ego-centrique, cartésienne etc., l'exemple de Marty semble prouver que, une fois de plus, en dehors des «dogmes philosophiques» dont ils tirent leur force heuristique, les impersonnels *ne sont pas plus solidaires d'une conception passive et décentrée du sujet que de son contraire*.

Et cela vaut aussi pour les éventuels effets de retour que la reconnaissance du caractère non déficient des impersonnels aurait sur l'ontologie aristotélicienne et ce que l'on pourrait appeler ses «marcottes logico-grammaticales». Reconnaître que les études des impersonnels par les grammaires transformationnelles, «fidèles en cela à la tradition aristotélicienne» (Maillard-Almeida 2000, p. 174), sont tout à fait insatisfaisantes est une chose ; en tirer la conclusion que l'échec de tout paradigme explicatif s'appuyant sur des «modèles de constituance» suggérerait une remise en cause globale de la métaphysique aristotélicienne en est une autre. L'exemple de Marty pourrait en effet prouver qu'à partir d'une certaine configuration particulière du dogme de la *Zweigliedrigkeit*, il est tout à fait possible de critiquer la validité générale du paradigme de la *σμπλοκή*, admettre que «les impersonnels ne manquent de rien» et défendre la pertinence des quelques-uns des concepts fondamentaux de l'ontologie d'Aristote. En effet, *sa* configuration du dogme permet à Marty de montrer que comprendre la vraie nature des impersonnels veut dire aussi comprendre le vrai sens de notions fondamentales de la métaphysique aristotélicienne. Donc, si Sigwart, Venn mais aussi Pfänder, son maître Husserl et

bien d'autres auteurs de l'époque, n'ont pas mesuré la portée philosophique des impersonnels à partir d'un «dogme philosophique», la version *spécifiquement* martyenne du «dogme de la *Zweigliedrigkeit*» permet de confier à l'analyse des impersonnels une tâche bien plus importante : montrer, en accord avec la théorie idiogénétique du jugement développée par Brentano, *dans quelle mesure il est possible de renouveler la pertinence de la doctrine aristotélicienne de l'équivocité de l'être.*

Ma deuxième remarque porte donc sur la multiplicité de conclusions, parfois opposées, auxquelles on peut aboutir en fonction des divers choix de dogmes heuristiques. En effet, si l'on met côte à côte l'exemple de Marty et les autres exemples de métadiscours paradigmatiques, il apparaît clairement que chaque «dogme» permet de mesurer d'une manière très différente la soi-disant portée philosophique des impersonnels. Par exemple, identifier le dogme heuristique à la manière de Maillard et Sérriot (interférence entre métaphysique et linguistique, débordement du sujet ontologique et contamination métaphysique du sujet syntaxique) produit des effets philosophiques bien particuliers (défense de l'autonomie épistémologique de la linguistique ; critique de l'ontologie du «plein» et de la substance aristotélicienne). Et l'on ne saurait reproduire ces effets tel quels dès lors que le dogme aurait été compris d'une manière différente, non pas comme le résultat d'un présupposé aristotélicien tacite, mais comme l'un des effets secondaires de ce que Marty appelle la forme interne figurale du langage. Nous y reviendrons dans la deuxième partie de notre étude. Qu'il suffise pour l'instant de signaler que, sous la plume de Marty, ce n'est pas *contre* Aristote que les *subjektlose Sätze* montrent toute leur portée philosophique, mais *pour* Aristote. Plus précisément, ce n'est pas *contre* l'Aristote de l'équivocité vicieuse du ὑποκειμένον censée favoriser une conception «non saine» du sujet syntaxique (Maillard), mais *en faveur* de l'Aristote de l'équivocité vertueuse du célèbre «τὸ ὄν λέγεται πολλαχῶς» qui permet de ne pas confondre l'être catégoriel de la substance et l'être du vrai.

Il en découle que les constructions impersonnelles comme telles *sont juste un fait de syntaxe*. Elles ne sont ni pour ni contre une certaine conception du sujet, de l'être ou de la pensée — ce n'est que la fonction heuristique des «dogmes» avec lesquels on les fait réagir qui décide de leur «portée» à la fois critique et philosophique.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ANTONELLI Mauro, 2011 : «Die deskriptive Psychologie von Anton Marty. Wege und Abwege eins Brentano-Schülers», in Marty 2011, p. IX-LXXXIII.
- AMAKER René, 2000 : «Du non-personnel à l'impersonnel: extension d'une catégorie varronienne chez les grammairiens latins», in Sériot & Berredonner 2000, p. 9-24.
- BRENTANO Franz, 1883: «Bericht von F. Miklosic, *Subjektlose Sätze*», in *Psychologie vom empirischen Standpunkt. Zweiter Band: von der Klassifikation der psychischen Phänomene*. Leipzig: Duncker & Humblot, 1911, p. 183-187.
- BÜHLER Karl, 1934 : *Sprachtheorie. Die Darstellungsfunktion der Sprache*, Jena : Fischer.
- CHOCHÉYRAS Jacques, 1985 (éd.) : *Autour de l'impersonnel*. Grenoble : Éditions littéraires et linguistiques de l'Université de Grenoble.
- COLOMBAT Bernard, 1991 : «L'impersonnel dans la grammaire latine au XVIème siècle», in Maillard 1991, p. 19-30.
- COURTINE Jean-François, 1998 : «L'aristotélisme de Franz Brentano», *Études phénoménologiques*, 27-28, p. 3-50.
- CREISSELS Denis, 1991 : «Approche des constructions asubjectales», in Maillard 1991, p. 47-57.
- DERRIDA Jacques, 1991 : *Donner le temps*. Paris : Galilée.
- DESBORDES Françoise, 1991 : «L'impersonnel d'après les textes théoriques de l'Antiquité», in Maillard 1991, pp. 11-18.
- EGIDI Rosaria, 1992: «Anton Marty. Eine Sprachphilosophie in der Nachfolge Franz Brentanos», *Internationale Bibliographie zur Österreichischen Philosophie*. Amsterdam-Atlanta : Rodopi, p. 23-103.
- FOUCAULT Michel, 1966 : *Les mots et les choses. Une archéologie des sciences humaines*, Paris : Gallimard.
- 1966a : *La pensée du dehors*, Paris : Fata Morgana.
- HEIDEGGER Martin, 1912: «Neuere Forschungen über Logik», in *Frühe Schriften, Gesamtausgabe 1* (hrsg. v. F-W von Herrmann), Frankfurt am Main: Klostermann, 1978.
- 1935: *Einführung in die Metaphysik*. Tübingen, Niemeyer, 1983.
- 1959: «Der Weg zur Sprache», in *Unterwegs zur Sprache, Gesamtausgabe 12* (hrsg. v. F-W von Hermann), Frankfurt am Main: Klostermann, 1985.
- 1966: *Questions III-IV*. Paris: Gallimard, 1990.
- 1969: «Seminar in Zähringen», in *Seminare, Gesamtausgabe 15* (hrsg. v. C. Ochwald), Frankfurt am Main, Klostermann, 1986.
- MAILLARD, Michel, 1991 (éd.) : *L'impersonnel. Mécanismes linguistiques et fonctionnements littéraires*, Grenoble : Ceditel.
- 1991a : «Avant-propos», in Maillard 1991, p. 5-10.

- 1985 : «L'impersonnel français de 'il' à 'ça'», in Chocheyras 1985, p. 63-115.
- MAILLARD Michel & ALMEIDA Maria-Elisete, 2000 : «Un modèle nodal pour une description cohérente de l'impersonnel en français et en portugais», in Sériot & Berrendonner 2000, p. 173-206.
- Marion, Jean-Luc, 1997 : *Etant donné. Essai d'une phénoménologie de la donation*, Paris : PUF.
- MARTY Anton, 1875a: *Kritik der Theorien über den Sprachursprung*. Würzburg: Richter.
- 1875b: *Über den Ursprung der Sprache*. Würzburg, A. Stuber.
- 1879: *Die Frage nach der geschichtlichen Entwicklung des Farbensinnes*, Wien: Carl Gerold's Sohn.
- 1884-1892: «Über Sprachreflex. Nativismus und absichtliche Sprachbildung», *Vierteljahrsschrift für wissenschaftliche Philosophie*, 8-16 (1884-1892), in Marty 1916b, p. 1-304.
- 1884-1895: «Über Subjektlose Sätze und das Verhältnis der Grammatik zur Logik und Psychologie», *Vierteljahrsschrift für wissenschaftliche Philosophie*, 8-19 (1884-1895), in Marty 1916a, 1-307.
- 1893: «Selbstanzeige der zehn Artikeln, Sprachreflex», *Zeitschrift für Psychologie und Physiologie der Sinnesorgane*, 4 (1893), p. 138-145, in Marty 1916b, p. 305-312.
- 1896 : «Sur l'origine du langage», *Revue philosophique*, 42 (1896), p. 635-6, in Marty 1916b, pp. 313-321.
- 1908: *Untersuchungen zur Grundlegung der allgemeinen Grammatik und Sprachphilosophie*. Vol. I., Halle a. S.: Max Niemeyer.S
- 1916a: *Gesammelte Schriften*, Vol. I/1, *Mit einem Lebensabriss und einem Bildnis*, Hrsg. v. Josef Eisenmeier et al., Halle a. S.: Max Niemeyer.
- 1916b: *Gesammelte Schriften*, Vol. I/2, *Schriften zur genetischen Sprachphilosophie*, Hrsg. v. Josef Eisenmeier, et al., Halle a. S.: Max Niemeyer.
- 2011, *Deskriptive Psychologie*, hrsg. v. M. Antonelli, & J. Ch. Marek, Würzburg: Königshausen und Neumann.
- Mc LENNAN Simon, 1807: *The Impersonal Judgment: Its Nature, Origin, and Significance*. Chicago, The University of Chicago Press.
- MEINONG Alexius, 1908: «Gegenstandstheorie» (1908), in *Über Gegenstandstheorie. Selbstdarstellung*, Hamburg, Meiner, 1988.
- ROLLINGER Robin, 2010: *Marty's Philosophy of Language*, Amsterdam: Rodopi.
- SERIOT Patrick, 2000 : «Le combat des termes et des relations», in Sériot & Berrendonner 2000, p. 235-256.
- SERIOT Patrick & BERRENDONNER Alain 2000 (éds.) : *Le paradoxe du sujet. Les propositions impersonnelles dans les langues slaves et romanes*. Lausanne, Cahiers de l'ILSL, XII.
- SIGWART Christoph, 1873: *Logik. I : Die Lehre vom Urtheil, von Begriff und vom Schluss*, Mohr: Siebeck.

- 1888: *Die Impersonalien. Eine logische Untersuchung*. Mohr: Siebeck.
- TAIEB Hamid, 2014 : «La description chez Anton Marty : Psychologie et philosophie du langage», *Bulletin d'analyse phénoménologique*, vol. 10 (2014), 9.
- VENN John, 1888: «Impersonal Propositions», *Mind*, 13 (51), p. 413-415.
- WIERZBICKA Anna, 1996: *Semantics : Primes and Universals*. Oxford: Oxford University Press.
- 1999: *Emotions Across Languages and Cultures: Diversity and universals*. Cambridge: Cambridge University Press.



Anton Marty (1847-1914)